

Le site Internet de Commune

Les petites et moyennes communes sous-estiment souvent la quantité et la qualité des informations qu'elles pourraient publier sur Internet.

Les « collectivités locales », institutions traditionnelles toujours vivantes et proches des administrés, n'ont pas eu la possibilité jusqu'à maintenant de profiter pleinement des avantages du média Internet.

Et plus particulièrement les « petites » communes, dont à ce jour une très faible proportion possède un site Internet, se montrent hésitantes devant les coûts et l'absence de « spécialistes » susceptibles de prendre en charge le projet et d'en assurer la pérennité.

Notre initiative a pour but de montrer qu'il existe une solution adaptée au besoin de ces communes, et de rechercher un ou plusieurs partenaires pour mettre en place ce service.

Quel objectif ?

Le site Internet peut devenir le miroir et la vitrine de la commune pour la municipalité, les résidents, et le reste du monde.

Permettre aux communes de construire cette vitrine de façon optimale avec les moyens dont elles disposent est l'objectif de notre proposition.

Nos premières réalisations montrent qu'il existe un moyen de créer des sites Internet communaux complets et personnalisables, et surtout que la technique utilisée permet de garantir la qualité et la validité des informations contenues dans le site, sans faire appel à des spécialistes.

Pour cela, la mise à jour du site, faite via Internet, ne fait appel qu'à des connaissances de la bureautique qui sont largement présentes dans les administrations communales.

Pour qui ?

Dès la conception initiale, l'objectif doit être de fédérer toutes les initiatives, et de constituer ainsi le site contenant **toutes** les informations relatives à la commune, ainsi que les liens vers d'autres sites administratifs, associatifs, ou du secteur commercial (sites d'entreprises de la commune).

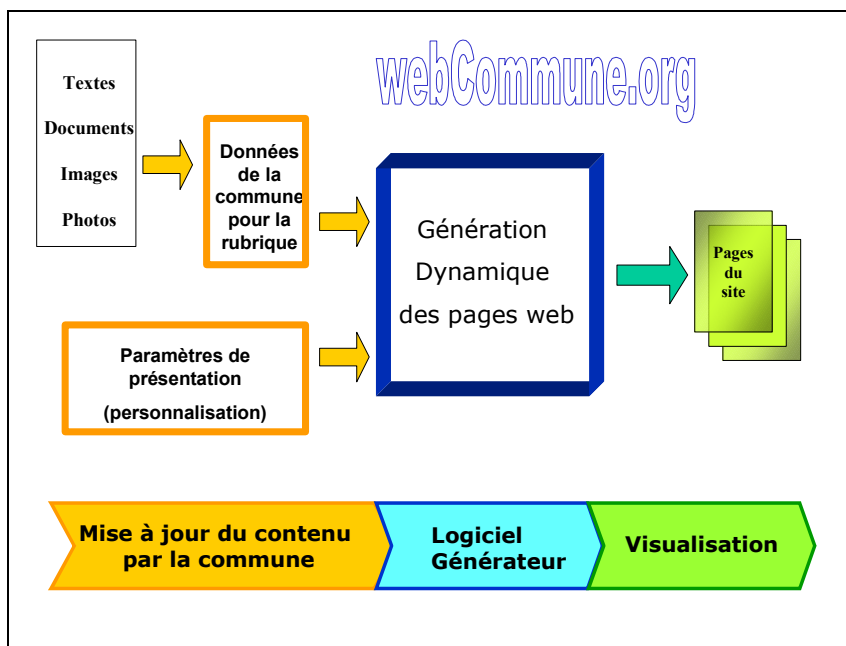
Le site Communal devient alors une base vivante d'informations et le mini-portail Internet de **référence** pour la commune, permettant :

- d'**Inform**er en premier lieu les habitants de la commune, sur les services, les écoles, les activités associatives, culturelles, sportives, les commerces.
- de **Servir de Guide** pour l'extérieur de la commune, il est évident de penser au tourisme (hôtels, restaurants), ainsi qu'aux animations, expositions, fêtes.
- de **Présenter** les activités de tous les secteurs économiques présents (sociétés, artisans, etc.) sur le territoire communal.
- d'**Exposer** les actions et services de la municipalité, ainsi que **Discuter** (forums de discussion), afin de pouvoir favoriser la proximité avec les citoyens et la participation à la vie de la commune.



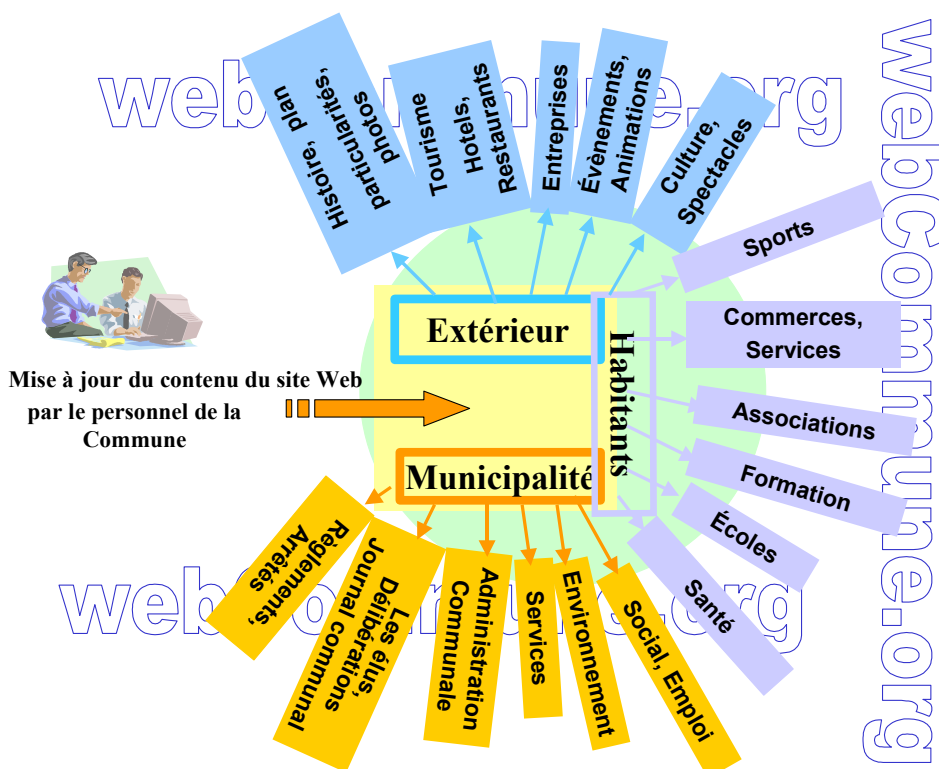
Comment ?

A partir d'un ensemble complet de rubriques, définies de façon à contenir les informations (textes, images, photos, vidéos,...) ainsi que le format de leur présentation, les pages Internet de ces rubriques sont générées dynamiquement et affichées sur l'écran du visiteur du site communal.

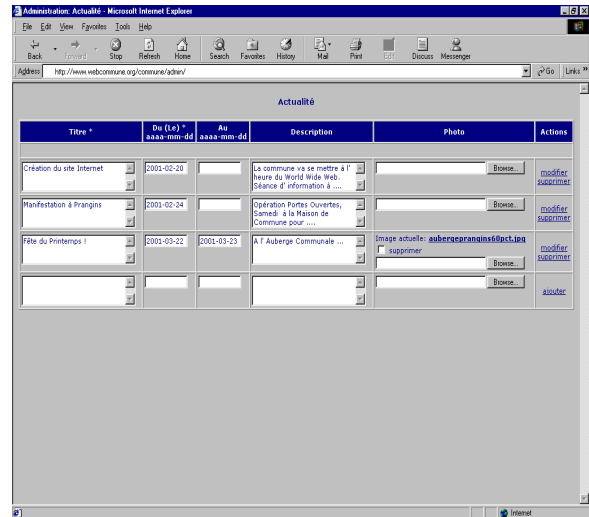
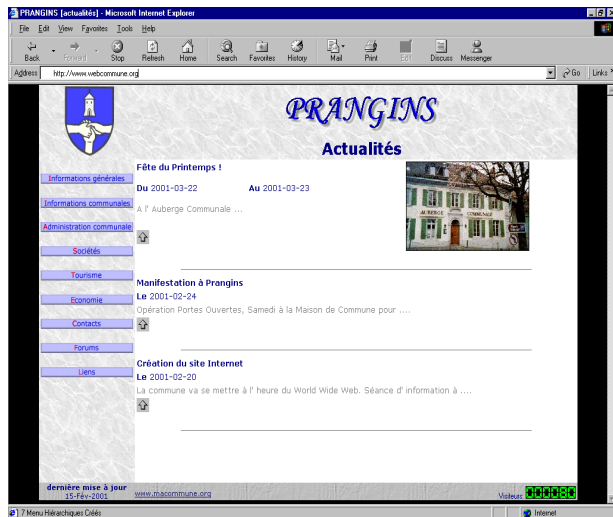


A celui de la commune, se rajoute un site de mise à jour dont l'accès, protégé par un mot de passe, est réservé au correspondant communal chargé de sa gestion et de son suivi.

Pour chaque rubrique, les pages de saisie du contenu sont mises à disposition de la commune, qui peut ainsi actualiser simplement les informations en renseignant les champs des rubriques par du texte, des références à des fichiers texte, des fichiers images, etc.



Un exemple pour illustrer



L'écran de gauche montre une page **Actualités** (exemple de site non officiel), alors que la partie droite montre l'écran servant à sa mise à jour par le correspondant communal.

Avantages pour la commune

- ❑ Solution professionnelle pour un ensemble de communes avec les avantages liés à une mise en commun des expériences
- ❑ Rapidité de mise en œuvre de la solution et pérennité, grâce à la mise à jour par le personnel communal compétent en secrétariat et bureautique et par les associations et les élus
- ❑ Support technique délégué à des professionnels pour l'hébergement des sites
- ❑ Support centralisé des utilisateurs du logiciel de génération des pages (courrier électronique et téléphone)
- ❑ Solution réaliste et de coût modéré, qui pourrait être parrainée par des niveaux administratifs supérieurs, de la même façon que certains Conseil Généraux ont pu subventionner l'équipement des communes en ordinateurs PC pour l'accès à Internet, ou bien offrir l'hébergement de pages Internet pour les communes.
- ❑ Même les très petites communes avec leurs particularités souvent méconnues seront présentes dans le grand mouvement Internet

Notre offre :

- ❑ Hébergement des sites communaux (en partenariat avec un hébergeur Internet) et référencement dans les moteurs de recherche les plus utilisés
- ❑ Réservation du nom de domaine de la commune, par exemple **nomdemaville.fr** ou **mairie-nomdemaville.fr** ou bien **nomdemaville.webcommune.org**
- ❑ Création initiale du site en coopération avec la commune : structure du site, rubriques, présentation
- ❑ Formation des utilisateurs à la mise à jour
- ❑ Support des utilisateurs

Ce que nous recherchons :

Nous recherchons le partenariat avec les communes, individuellement où dans le cadre d'un Département ou d'une Région qui participerait à l'information sur le logiciel.

Pour plus d'informations contacter :

Association webCommune 68, Allée des Charmes, Bois Chatton F-01210 VERNONNEX
 Tel : (France) 04.50.42.79.55 / Rosette Zumstein et 06.82.70.12.92 / Gabrielle Blanchard
Email: info@webcommune.org **Site Internet :** www.webcommune.org